

**Département  
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44**

**EFFECTIF LEGAL : 44**

**Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté**

**Le 04.12.2025**

**Convocation faite**

**Le 20.11.2025**

**Délibération  
N°2025-11-228**

**Enveloppe du CIA 2026**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019**

**EXTRAIT**

**du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse**

**Séance du 26 novembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi vingt-six novembre à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX (à partir du point n°2025-11-215), Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>me</sup> Isabelle BODART, MM. Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2025-11-213), M<sup>mes</sup> Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Fabien PRIGNON, Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX (jusqu'au point n°2025-11-214), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO à partir du point n°2025-11-213), M<sup>me</sup> Dominique FLORES (pouvoir à M. Jean-Claude GRAVIER), M. Patrice PRINCE (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M<sup>me</sup> Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2025-11-212).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Considérant l'augmentation de l'enveloppe du CIA en 2021 suite à l'accroissement du nombre d'agents bénéficiaires, notamment suite à l'éligibilité des agents du service Petite Enfance,

Considérant les travaux du CST menés sous la présidence de Madame Isabelle BODART, Vice-Présidente en charge du personnel, simulant l'évolution de l'enveloppe selon l'inflation depuis la mise en place du CIA, et sa proposition de statuer sur une augmentation pérenne du montant de l'enveloppe en indexant celle-ci sur l'inflation,

Vu l'avis favorable à l'unanimité du CST du 14 octobre 2025,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

\* décide de fixer l'enveloppe du CIA, pour l'année 2026, à 32 680 €,

\* décide d'instaurer une révision annuelle de cette enveloppe basée sur l'inflation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour extrait conforme

Le Président

Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, enclosed in a large oval. The signature consists of a stylized 'B' at the top, followed by a vertical line and some loops, all contained within a roughly circular outline.